



## LA RENTRÉE POUR 250 ÉCOLIERS MARTINOYENS



Lundi dernier, ce sont près de 250 enfants qui ont repris le chemin de nos 2 écoles martinoyennes. Des effectifs en légère baisse, liée à une natalité un peu plus faible sur les années concernées. Cependant, l'arrivée de nouvelles familles et la hausse des naissances devraient relancer l'augmentation du nombre d'enfants dans nos écoles les prochaines années. Parmi les élèves, 230 déjeunent au restaurant scolaire le midi.

## NOTRE RESTAURANT SCOLAIRE CITÉ EN EXEMPLE POUR LE RESPECT DE LA LOI EGALIM

Mardi dernier, une réunion était organisée à la préfecture avec tous les acteurs de la restauration collective en Vendée. À cette occasion, M. le Préfet de la Vendée s'est appuyé sur l'exemple du restaurant scolaire de St Martin des Noyers, qui fait figure de bon élève pour le respect de la loi EGALIM.

En effet, cette loi impose 50% de produits de qualité et locaux et 20% de bio. Or, à St Martin, nous sommes à 52% et 18% sur ces 2 critères. Un très bon résultat qui mérite d'être souligné et qui honore aussi notre personnel, engagé dans cette démarche de servir des aliments de qualité à nos enfants. Merci aux entreprises martinoyennes (producteurs et transformateurs) qui facilitent l'atteinte de ces objectifs.

Nous continuerons de progresser pour favoriser les produits locaux et de qualité et atteindre, voire dépasser les 20% de bio.

